

CHÂTEAU-GARNIER

Infos

Septembre 2021




Château
Garnier


Sommaire

1.	Mot du maire	3
2.	Horaires des services municipaux	4
3.	Les comptes de la commune	5
3.1.	Budget principal : Compte administratif 2020	5
3.2.	Budget primitif 2021	6
3.3.	Budget annexe	7-8
4.	Le conseil municipal	9
4.1.	Délégation des adjoints	9
4.2.	Commissions Communales	10
4.3.	Les employés communaux	12
5.	L'école	13
6.	Commémoration du 8 mai	14
7.	La base de loisirs : Le plan d'eau	15
8.	Point sur les projets et les réalisations	16
8.1.	La voirie	16
8.2.	La sécurité	17
8.3.	La maison des services de proximité	17-18
8.4.	La rénovation des bâtiments communaux	20
8.4.1.	Travaux de rénovation du logement du Castel	20
8.4.2.	Le logement du presbytère	20
9.	Résultat de l'enquête public sur le projet éolien des Brandes	20
10.	Rappel sur Les nuisances sonores	21
11.	Rappel sur le brûlage des végétaux	21
12.	Rappel sur le plan canicule : quelques conseils, s'il faisait très chaud !	22
14.	Zoom sur la Rêverie, premier employeur de la commune	23-25
15.	Zoom sur les artisans et entreprises de la commune	27
15.1.	Un Créateur de Curiosité	27
15.2.	Créations de Coco	28
15.3.	Makraphoenix	29
16.	La page anglaise : Quizz	30
17.	Annuaire des entreprises & artisans	31

1. Mot du Maire

Cher(è)s administré(e)s , vous avez entre vos mains le "Château-Garnier-Infos!" de la mi-année que certains d'entre vous attendent avec impatience. Nous avons, en effet, pris du retard malgré tous les efforts de notre comité de rédaction et nous vous prions de nous en excuser. A notre décharge ce 1er semestre a été particulièrement chargé, avec, notamment, la gestion du Covid , tant au niveau de l'école qu'au niveau de la vie de tous les jours avec ses diverses contraintes, la rénovation de l'ancien presbytère en Maison des Services de Proximité, la réalisation du Parking rue Alfred Bouchard, la préparation des élections départementales et régionales avec là encore leurs contraintes sanitaires, sans compter la mise en place des procédures de recrutement, dont celle destinée à suppléer à l'absence de Michel suite à un arrêt maladie. Nous lui souhaitons tous un prompt rétablissement. Le comité de rédaction n' a pas pu se réunir aussi souvent que souhaitable

suite aux mesures de confinement et de couvre-feux. ce qui a rendu la confection de ce bulletin particulièrement laborieuse. Nonobstant, nous avons réussi à boucler ce numéro dans des délais relativement convenables et je tiens à en remercier toute l'équipe .

Vous trouverez dans ce **Château-Garnier Infos !** de nombreuses informations sur la vie de notre commune qui va démontrer au cours des prochains mois qu'elle sait rebondir suite à cette période inédite que nous avons traversée. Et vous en saurez encore plus dans le traditionnel Bulletin municipal de fin d'année.

En attendant, continuez d'avoir des attitudes responsables et citoyennes pour vous protéger et protéger ceux que vous aimez.

Bonne lecture !

François Audoux

Déploiement de l'opération "Pour un Numérique Inclusif" de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou en collaboration avec la Commune

En déployant la dématérialisation à tout va de notre société, que ce soit tant pour nos démarches administratives que celles du quotidien (Banque, assurances..), une partie de la population peine à maîtriser les compétences nécessaires à cette transition. C'est particulièrement vrai pour nos aînés (53 % des plus de 70 ans n'ont même pas accès à internet) mais également pour beaucoup d'entre nous .

Partant du constat que 50 % des ruraux ne s'estiment pas compétents , la Communauté de Communes s'est engagée , avec l'aide de l'Etat, pour un numérique inclusif. **Des Conseillers numériques vont mettre du matériel à disposition dans des lieux dédiés, et vont former à leur utilisation les personnes intéressées .**

Ils vous accompagneront gratuitement pour :

- Vos usages quotidiens du numérique
- Vous apprendre à utiliser le numérique
- Vous aider à la réalisation de vos démarches en ligne

Parallèlement , les agents administratifs de la commune seront formés pour rendre pérenne ce service de proximité et un îlot informatique sera mis à disposition dans la partie agence postale de la Maison des Services de Proximité. La mairie va mettre à disposition plusieurs salles équipées en conséquence avec comme objectif d'améliorer l'indice de fragilité de notre Commune qui se trouve dans les plus élevés de notre Communauté de Communes.

Ce dispositif sera fonctionnel dès début octobre, aussi n'hésitez pas à vous renseigner dès maintenant. Nous sommes à votre écoute pour un numérique inclusif pour tous.

2. Horaires des services municipaux

À compter du 1^{er} septembre
NOUVEAUX HORAIRES

MAIRIE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<i>Matin</i>	9h00-12h15	9h00-12h15	9h00-12h15	9h00-12h15	9h00-12h15	<i>Les 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois 9h00-11h00</i>
<i>Après midi</i>	13h30-17h00	Fermée au public (Ou sur RDV)	13h30-17h00	Fermée au public (Ou sur RDV)	Fermée	Fermée

AGENCE POSTALE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<i>Matin</i>	9h00-12h15	9h00-12h15	9h00-12h15	9h00-12h15	9h00-12h15	<i>Les 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois 9h00-11h00</i>
<i>Après midi</i>	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée

MINI-DECHETERIE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<i>Matin</i>	Fermée	Fermée	9h00-12h	Fermée	Fermée	<i>Le 1^{er} samedi du mois 9h00-12h00</i>
<i>Après midi</i>	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée

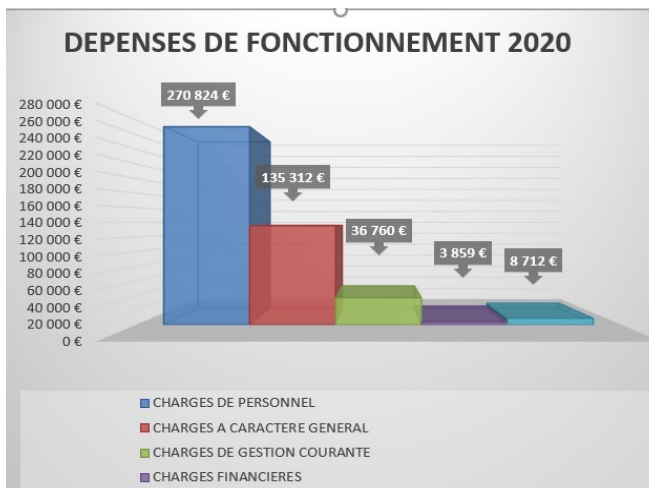
NOTA BENE

- La mini-déchetterie est un service ouvert aux **habitants de la commune**, **merci de respecter les horaires d'ouverture** affichés ci-dessus
 - L'accès en dehors des heures d'ouverture est formellement interdit.
- L'incivisme peut conduire à la fermeture de la mini-déchetterie

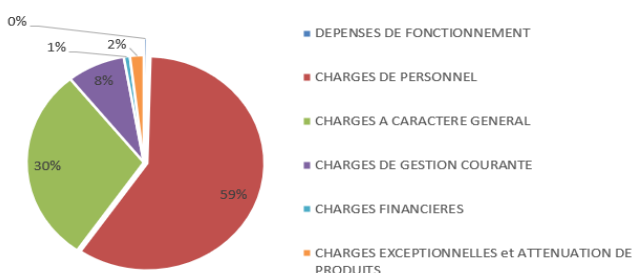
3. Les comptes de la commune

3.1. Budget principal : Compte administratif 2020

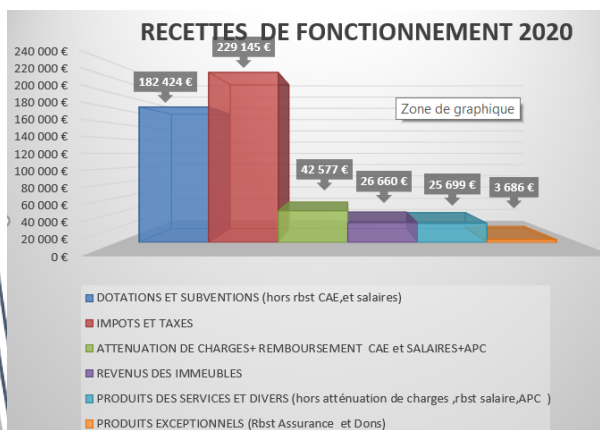
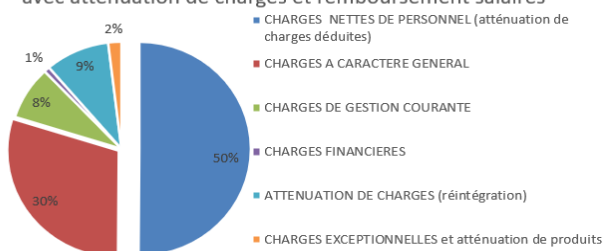
Section de fonctionnement



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020 avec atténuation de charges et remboursement salaires



En 2020, les charges totales de fonctionnement se sont élevées à 455647 € (468556 € en 2019 et 488989 € en 2018), soit 713 € par habitant dont 3659 € d'intérêts des emprunts et sont donc en diminution de 4.2 %.

Les charges nettes de personnel, déductions faites des remboursements de salaires et atténuations de charges, représentent 50 % des dépenses totales, soit 369 € par habitant en augmentation de 12.5 %. Ce chiffre élevé s'explique par une baisse de 33 % due au non remboursement du salaire d'un agent en 1/2 traitement pour longue maladie, la maladie ordinaire d'un agent qui a dû être remplacé pendant 3 mois et enfin le versement à l'agent, qui a démissionné en juillet pour raison personnelle, d'une ARE d'environ **1000 €** (Aide au Retour à l'Emploi). Si cet agent ne retrouve pas d'emploi nous devons continuer de verser cette ARE jusqu'en **juillet 2022** !

Le montant des recettes de fonctionnement, atténuation de charges et remboursement des emplois aidés compris, s'élève à 510190 € (552340 € en 2019 et 561779 € en 2018) en baisse de 42151€ (7.63 %), soit 824 € par habitant (moyenne strate 2018: 792 €). Cette baisse des recettes est due à une baisse drastique (21260€) des atténuations de charges et les remboursements des salaires et de la prise en charge des CAE. Les dotations et subventions sont également en baisse de 13398€.

Le solde d'exécution 2020 s'élève donc à 54722€ auquel s'ajoute l'excédent de fonctionnement 2019 (254667 €), soit un solde d'exécution net de 309389 € qui est reporté en excédent pour le budget 2021.

En conclusion, le budget de fonctionnement 2020 reste maîtrisé malgré les aléas de 2020 qui ont conduit notamment à une augmentation des charges due au COVID 19 et les baisses de dotations et recettes (locations des salles, cantine ,garderie). Toutefois il va être nécessaire d'optimiser les dépenses pour retrouver une ca-

Section Investissement

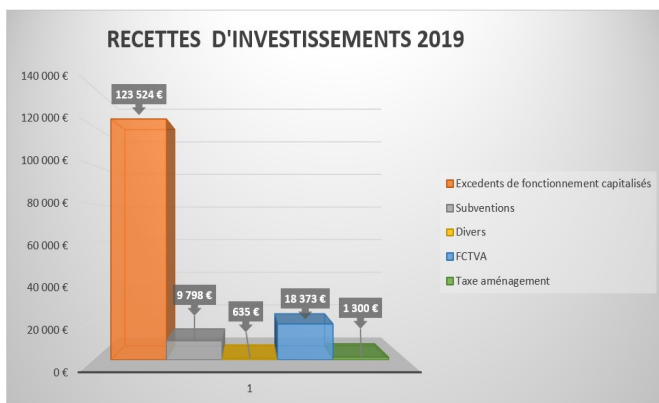
En 2020, les dépenses d'investissement se sont élevées à **151581 €** dont 54760 € pour le remboursement du capital des emprunts.

Les recettes d'investissement s'élèvent à **70362 €** dont 61442 € de subventions, 8002 € de FCTVA (Fonds de Compensation de TVA).

Le solde d'exécution de la section d'investissement pour 2020 est déficitaire de 81318 € et compte tenu

des reports 2019 (199664 €) le budget montre un excédent de **118376 €**.

Compte-tenu des restes à réaliser sur 2021 (461364 € en dépenses et 242684 € en recettes) le déficit comptable de la section Investissement s'élève à **96704 €**. Ce déficit sera comblé par une affectation du compte de résultat au compte 1068 du même montant.



PRINCIPAUX TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS REALISES EN 2020	MONTANT REALISE TTC	SUBVENTIONS OU AIDES VERSEES EN 2020	REMARQUES
MAISON DES SERVICES DE PROXIMITE	8 565 €	47 200 €	Honoraires maîtrise d'œuvre. Versement Activ 3 sur 2 ans
PARKING RUE ALFRED BOUCHARD	13 132 €		Subventions non versées en 2020
MAISON DES ASSOCIATIONS	0 €	11 800 €	Travaux reportés en septembre 2021 par l'entreprise
AIRE DE JEUX MATERNELLE	7 956 €		
VITRAUX EGLISE	20 185 €		Ces travaux ont été réalisés grâce au don de Mme Régine Gautron
PROJET AMENAGEMENT CENTRE BOURG	17 748 €		Honoraires des bureaux d'étude. 50% de subvention en attente
ACHAT MATERIEL (Informatique école mobilier ...)	3 767 €		Tableau interactif et vidéoprojecteur pour école. Lave-vaisselle pour la cantine
MISE EN SECURITE DU BOURG (3 plateaux ralentisseurs + signalisation)	21 662 €		DETR et amendes de police en attente de versement
ÉTUDES GOLF	3 500 €		2000€ de récupération de FCTVA
TOTAL	96 515 €	59 000 €	

Remarques : pour tous les investissements nous récupérons le FCTVA l'année suivante (16,40%) soit 15900 € en 2021

Bilan 2020

Résultat de clôture de l'exercice

- Investissement : **118376,02 €**
- Fonctionnement : **309389,39 €**
- Résultat global : **427765,41**

Affectation des résultats

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : **54722,44 €**
- un excédent reporté de : **254666,95 €**
- Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : **309389,39 €**
- un excédent d'investissement de : **118376,02 €**
- un excédent des restes à réaliser de : **215080,00 €**
- Soit un besoin de financement de : **96703,98 €**

Le conseil municipal a décidé d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

- Résultat d'exploitation au 31/12/2019 : excédent **309389,39 €**
- Affectation complémentaire en réserve (1068) **96703,98 €**
- Résultat reporté en fonctionnement (002) **212685,41 €**
- Résultat d'investissement reporté (001) : excédent **118376,02 €**

Investissement

- Dépenses prévues : **724924,35 €**
- Réalisées : **151680,79 €**
- Reste à réaliser : **461364,00**

Recettes prévues : 724924,35 €

- Réalisées : **270056,81 €**
- Reste à réaliser : **246284,00 €**

Fonctionnement

Dépenses prévues : 770498,95 €

- Réalisées : **455467,47 €**
- Reste à réaliser : **0,00 €**

Recettes prévues : 770498,95 €

- Réalisées : **764856,86 €**
- Reste à réaliser : **0,00 €**

3.2. Budget primitif 2021

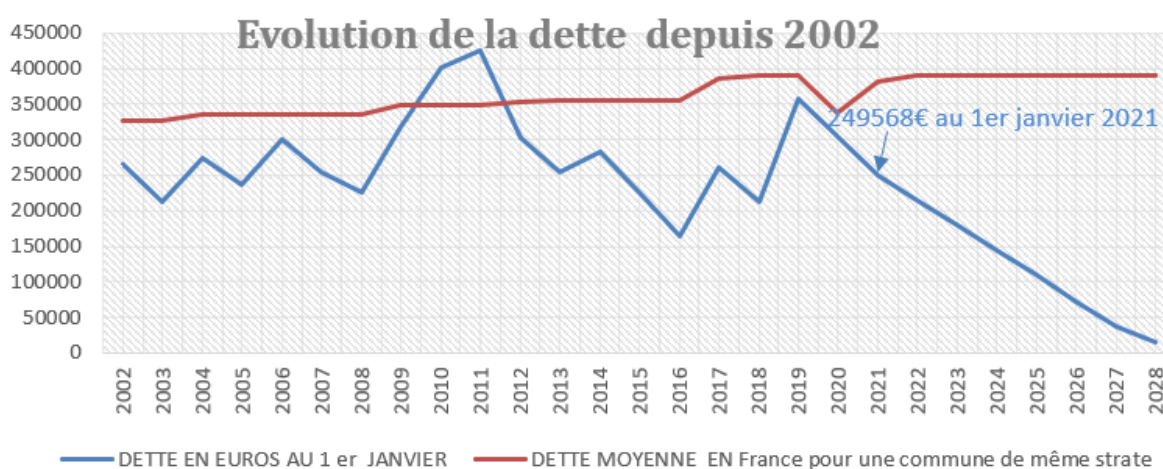
Pour 2021, le budget primitif est équilibré **722106 €** en fonctionnement et **662590 €** en investissement. La Maison des Services de Proximité constitue, et de loin, le principal investissement (voir tableau page suivante).

Les taux d'imposition ne sont pas augmentés.

Travaux investissements 2021

PRINCIPAUX TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS PREVUS EN 2021	MONTANT BUDGETE TTC	SUBVENTIONS OU AIDES restant à verser	REMARQUES
MAISON DES SERVICES DE PROXIMITE	446 000 €	232 275 €	47200 € perçu en 2020 + 73000 € environ de FCTVA à percevoir
DEFENSE INCENDIE	31 000 €	16 423 €	
ACHAT MATERIEL (Plan informatique école mobilier ...)	20 500 €	4 220 €	
MISE EN SECURITE DU BOURG	20 000 €	10 642 €	
PARKING RUE ALFRED BOUCHARD	10 900 €	12 118 €	
TRAVAUX RESEAUX EAUX PLUVIALES	5 000 €		
PROJET AMENAGEMENT CENTRE BOURG: Etudes	4 464 €	7 450 €	
TRAVAUX ACCESSIBILITE	4 000 €	19 677 €	DETR 2018 restant à verser
JEUX PLAN D'EAU	2 616 €	2 180 €	Don du plan d'eau
TRAVAUX EGLISE : SONORISATION	1 500 €		
TOTAL	619 500 €	293 784 €	

Evolution de la dette du budget principal



Au 1er janvier 2021, la dette au budget principal s'élevait à 249568€ soit 400€ par habitant pour une moyenne nationale de 561€ pour une commune de même strate.

Le graphique ci-dessus montre que, sans nouvel emprunt, nous avons un désendettement très rapide. Compte-tenu de notre CAF (Capacité d'Auto Financement) qui était en 2019 de 54422 € notre capacité de désendettement est d'environ 4.5 ans (seuil de vigilance : 10 – 11 ans). Notre niveau d'endettement est

donc correct et nous permet d'envisager de saisir l'opportunité des taux extrêmement bas pour souscrire un emprunt qui servirait à financer les investissements des prochaines années.

Il faut cependant rester vigilant car notre CAF baisse. Les causes sont connues et elle devrait s'améliorer à partir de 2022. Il est bien évident que des ressources supplémentaires seraient les bienvenues! Surtout si on ne souhaite pas d'augmentation d'impôts!!!

3.3. Budgets annexes

Budget chaufferie collective -centrale photovoltaïque

2020 s'est mieux déroulée que les 2 dernières années, malgré son lot de pannes imprévisibles (cartes électroniques...) Ainsi, nous avons renoué avec un excédent de fonctionnement qui s'est élevé à 31164 € grâce à une recette 2019 différée de 16351 €. Compte-tenu des reports des excédents cumulés antérieurs (33480 €), l'excédent cumulé 2020 est de 64644 € grâce aux recettes du photovoltaïque. Elles nous

permettent de faire des provisions en prévision des grosses réparations qui se profilent.

La section investissement présente un très léger déficit d'exécution de 681,55 €.

La centrale photovoltaïque continue de fonctionner de manière optimale en totalisant 39175 € en 2020.

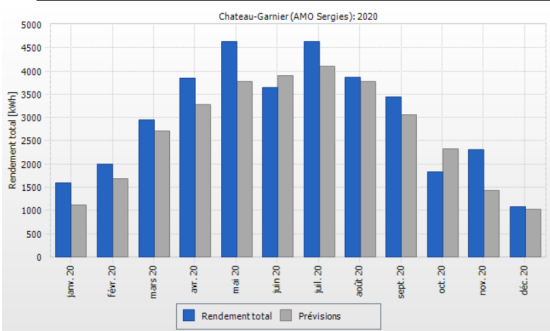
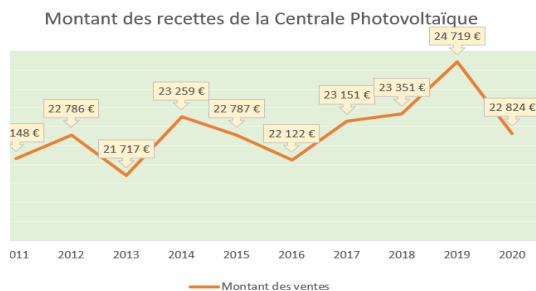
Budget chaufferie collective -centrale photovoltaïque suite...

BILAN 2020 BUDGET CHAUFFERIE-Centrale Photovoltaïque

BILAN INVESTISSEMENT					
	Total des réalisations	Solde d'exécution		Reste à réaliser	Résultat
		Report N-1	Total cumulé		
dépenses	23 532.84	1 416.30	24 949.14	0	
recettes	23 104.22	0	23 104.22	0	
solde	-428.62		-1 844.92	0	-1 844.92

BILAN EXPLOITATION			
	Total réalisées	Report N-1	Total cumulé
dépenses	61893.32		61893.32
recettes	59947.49	38 435.69	98383.18
solde	-1945.83		36489.86

AFFECTATION DU RESULTAT	
Excédent fonctionnement	36489.86
Affectation en réserve au compte 1068	1 844.92
EXCEDENT A REPORTER	34644.94



Au niveau production photovoltaïque, l'année 2020, montre une baisse par rapport à 2019 qui était une année exceptionnelle tout en restant dans la moyenne (22886 €). Depuis 2009, la Centrale Photovoltaïque a produit 424135 Kw pour 255735€ et économisé 127.5 tonnes de CO₂ soit environ 10 tonnes par an. Sa production est toujours supérieure à celle attendue.

Pour 2021, le budget est équilibré à 137411 € pour le fonctionnement et à 52114 € pour l'investissement.

Budget Maison Médicale

BILAN INVESTISSEMENT					
	Total des réalisations	Solde d'exécution		Reste à réaliser	Résultat
		Report N-1	Total cumulé		
Dépenses	2 586.65 €	2 471.40 €	5 058.05 €		5 058.05 €
Recettes	2 471.40 €		2 471.40 €		2 471.40 €
Solde	-115.25 €		-2 586.65 €		-2 586.65 €

BILAN EXPLOITATION			
	Total réalisées	Report N-1	Total cumulé
Dépenses	4 618.82		4 618.82
Recettes	8 922.29	10 210.58	19 132.87
solde	3 213.89		14 514.05

AFFECTATION DU RESULTAT	
Rappel excédent exploitation	14 514.05 €
Affectation en réserves au cpte 1068	2 586.65 €
Excédent à reporter	11 927.40 €

Le budget de la Maison médicale, avec un bilan d'exploitation de l'exercice positif (3213.99€) malgré les pertes de recettes et une augmentation des frais d'entretien liées à la Covid 19, reste bien maîtrisé .

L'excédent d'exploitation cumulé s'élève à 14514.05 € .

Au niveau investissement, on note un déficit de 115.25 € et un déficit cumulé de 2586.65€ facilement comblé par une affectation en réserves au compte 1068 de 2586.65 € provenant des excédents d'exploitation.

L'excédent d'exploitation reporté 2020 s'élève quant à lui à 11927.40 €.

4. Le Conseil Municipal

4.1. Délégation des adjoints

Délégation de fonction est donnée à :

Jacques NIORT 1^{er} adjoint au Maire aux fins d'approuver et signer tous actes, marchés, documents et correspondances relatifs :

- A la voirie et aux réseaux
 - A l'urbanisme
 - A l'accessibilité
 - Aux équipements et infrastructures
 - A la revitalisation du Centre Bourg
 - Aux relations avec le Plan d'Eau
 - Au matériel de voirie
 - A l'entretien des bâtiments
 - Au suivi du fonctionnement de la chaufferie
 - A la gestion du personnel des services techniques
 - Au projet Golf
 - Aux affaires agricoles
 - A l'assainissement et hydraulique agricole
 - Aux sports
- Remplacé en cas d'absence ou d'empêchement par **Claudine CHEVAIS** 4^{ème} adjointe

Eliane BARREAU 2^{ème} adjointe au Maire aux fins d'approuver et signer tous actes, marchés, documents et correspondances relatifs :

- Aux affaires scolaires et petite enfance
- A la gestion des bâtiments locatifs et entretien des bâtiments communaux
- A la gestion de la location de la salle du Marché et de la salle Semailles au Vent. (Etat des lieux d'entrée et de sortie)
- A la gestion des produits d'entretien.
- A la gestion du personnel des écoles et du personnel chargé du ménage.
- A la gestion de la cantine.
- A la culture (bibliothèque...)

Remplacée en cas d'absence ou d'empêchement par **Ambdilhadi NAILANI** 3^{ème} adjoint

Ambdilhadi NAILANI 3^{ème} adjoint au Maire, aux fins d'approuver et signer tous actes, marchés, documents et correspondances relatifs :

- A la communication
- A la technologie numérique et du digital
- A la gestion du site internet et de l'application Intramuros.
- A la gestion du matériel informatique à l'école et à la mairie.
- A la sécurité informatique, RGPD
- A la Prévention des risques (plans de sécurité et de sauvegarde, DICRIM, Plan Sanitaire d'Urgence...)
- Au DU ou DUERP (Document Unique Des Risques Professionnels)

Remplacé en cas d'absence ou d'empêchement **Jacques NIORT** 1^{er} adjoint

Claudine CHEVAIS 4^{ème} adjointe au Maire aux fins d'approuver et signer tous actes, marchés, documents et correspondances relatifs :

- Aux affaires sociales, CCAS
- A la solidarité et Citoyenneté
- A la vie associative et manifestations (fêtes et cérémonies)
- Au cadre de vie et au patrimoine : fleurissement et embellissement de la commune, tourisme
- A l'illumination et éclairage Public
- Aux relations internationales : jumelage ...
- Aux relations extérieures
- Aux Chambres de Commerces, des Métiers et de l'Industrie

Remplacée en cas d'absence ou d'empêchement **Eliane Barreau** 2^{ème} adjointe

4.2. Les Commissions Communales

LISTE DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET EXTRA MUNICIPALES 2020

CONSEIL D'ECOLE	
CONSEIL MUNICIPAL	SUPPLEANTS
AUDOUX François	DEGORCE Carine
BARREAU Eliane	CHAUVEAU Tiphaine
COMMISSION DES FINANCES	
CONSEIL MUNICIPAL	HORS CONSEIL
AUDOUX François	HEBRAS Gérard
NIORT Jacques	MARCHAND Claudette
BARREAU Eliane	
NAILANI Ambdilhadi	
CHEVAIS Claudine	
COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE BATIMENTS CIMETIERE	
CONSEIL MUNICIPAL	HORS CONSEIL
AUDOUX François	HUVELIN Louis Marie
NIORT Jacques	GUINAULT Jacques
CHEVAIS Claudine	DUVERGER Daniel
DEVERGE Christian	BERNARDEAU Benoite
REMAUD Emmanuel	
HUVELIN Damien	
COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DE LA VOIRIE ET REFONTE DE LA VOIRIE	
CONSEIL MUNICIPAL	HORS CONSEIL
AUDOUX François	GUINAULT Jacques
NIORT Jacques	TROMAS Richard
FOUSSIER François	HUVELIN Louis-Marie
REMAUD Emmanuel	DUVERGER Daniel
HUVELIN Damien	THOMAS Jean-François
DEVERGE Christian	
STEPHENS Angela	
CHEVAIS Claudine	

COMMISSION LOCATION TERRES COMMUNALES
AUDOUX François
NAILANI Ambdilhadi
DEVERGE Christian
COMMISSION AUX RESSOURCES HUMAINES, de la SECURITE AU TRAVAIL, ETUDE RECRUTEMENT
AUDOUX François
NIORT Jacques
BARREAU Eliane
NAILANI Ambdilhadi
BRISEPIERRE Jérôme
CHEVAIS Claudine
BAUDET Valérie
DEGORCE Carine
COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE JUMELAGE et AF- FAIRES CULTURELLES
AUDOUX François
BARREAU Eliane
CHEVAIS Claudine
BAUDET Valérie
BLANC Delphine
DEVERGE Christian
COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE SPORTS LOISIRS- PLAN D'EAU- ASSOCIATIONS
AUDOUX François
NIORT Jacques
NAILANI Ambdilhadi
DEVERGE Christian
CHEVAIS Claudine
HUVELIN Damien
BLANC Delphine

LISTE DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET EXTRA MUNICIPALES 2020

CCAS	
CONSEIL MUNICIPAL	HORS CONSEIL
AUDOUX François	Un représentant des associations familiales proposé par l'UDAF : MARCHAND Claudette
HUVELIN Damien	Un représentant des personnes handicapées : TOURON Jean Michel
CHEVAIS Claudine	Un représentant des associations de retraités et de personnes âgées : ALASTRA Marie Thérèse
BARREAU Eliane	Un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion : CHASSAGNE Marie-Claude
NIORT Jacques	MIGNON Sylvie
DEVERGE Christian	LELONG Madeline
STEPHENS Angela	LEOBET Huguette
DEGORCE Carine	GUINAULT Francette
BAUDET Valérie	

COMMISSION CONSULTATION MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE (COMAPA)

AUDOUX François	
NIORT Jacques	
BRISEPIERRE Jérôme	
CHEVAIS Claudine	

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE INFORMATIQUE COMMUNICATION

AUDOUX François	PETIT Marion
NAILANI Ambdilhadi	AUDOUX Isabelle
BARREAU Eliane	
CHEVAIS Claudine	
STEPHENS Angela	
CHAUVEAU Tiphaine	
DEGORCE Carine	

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE FLEURISSEMENT - ILLUMINATIONS

AUDOUX François	TROMAS Richard
CHEVAIS Claudine	LELONG Madeline
BARREAU Eliane	GUINAULT Francette
DEGORCE Carine	BOIREAU Nicole
	THOMAS Jean François
	CAUET Antoine

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE SECURITE : DIRIM-DUE -PLAN SANITAIRE -RESERVE CIVIQUE - PLAN DE CONTINUITE DES ACTIVITES ...

AUDOUX François
BRISEPIERRE Jérôme
NAILANI Ambdilhadi
NIORT Jacques

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE MATERIEL

AUDOUX François
NIORT Jacques
FOUSSIER François
HUVELIN Damien
REMAUD Emmanuel
HUVELIN Louis-Marie (Hors conseil)

4.3. Les employés communaux

La Municipalité emploie 8 personnes (en comptant M. Chardat en arrêt maladie depuis 2016) qui assurent le bon fonctionnement de la commune.

Deux agents et une personne en contrat aidé (Emploi Parcours compétences) à temps partiel (24h puis 30h à partir de septembre 2021) se répartissent le travail pour l'entretien quotidien des bâtiments communaux, de la voirie, des fossés, du cimetière, des espaces verts, du fleurissement et de l'école.

Jean François THOMAS : Responsable technique

Antoine CAUET : Agent des interventions techniques polyvalent

Duncan GABORIAU : Agent polyvalent en Contrat PEC

A la mairie, un secrétaire qui assure les tâches administratives et comptables, ainsi que l'accueil du public, les renseignements, le standard téléphonique et une personne en emploi PEC qui s'occupe de l'Agence Postale Communale. Grâce à sa polyvalence, elle assure aussi la garderie, la surveillance à la cantine et une partie du ménage à l'école. Pour suppléer à l'arrêt temporaire, nous le souhaitons de tout cœur, et aussi son départ en retraite au 1er janvier 2022, Mme Barbaron a été recrutée le 16 juillet 2021

Michel ROUET : Secrétaire mairie

Sophie BARBARON : Adjointe Administrative de 1ère classe

Ophélie DHAENE : Responsable agence postale.

A l'école, qui représente le **tiers environ des besoins en personnel**, un agent assure la garderie du matin et du soir ainsi que la fonction d'ATSEM pour seconder la maîtresse de l'école maternelle. Un agent en contrat aidé (PEC) à temps partiel (30h) seconde Sandrine pour la garderie le matin. Elle assure aussi le ménage dans les bâtiments communaux ainsi que la surveillance des repas et pourra effectuer des remplacements de la cantinière. L'école mobilise trois personnes pour la garderie, la surveillance de la récréation de l'après repas ainsi que les Temps d'Activités Périscolaires.

Sandrine SAUZE : adjointe technique, elle fait fonction d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelle)

Cécile ROGEON : Agente polyvalente en Contrat PEC

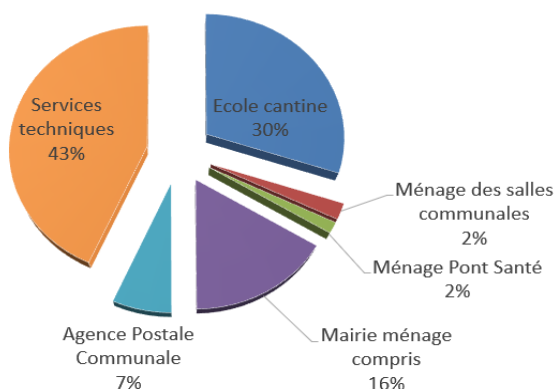
Ophélie DHAENE : Agente polyvalente

A la cantine, les repas sont préparés sur place par une agente, aidée par les deux agentes qui s'occupent de la surveillance à l'école. Elles assurent le service et la surveillance .

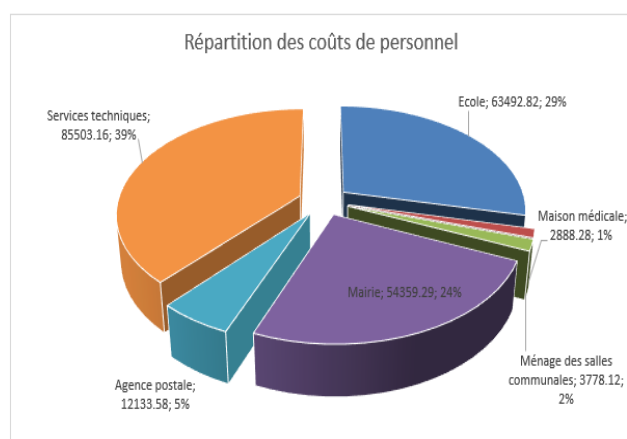
Marylène ROUET : adjointe technique (Cantinière)

Notre commune a la chance de bénéficier d'un personnel polyvalent et investi permettant ainsi une continuité de service . Cette polyvalence leur permet de suppléer à l'absence d'une de leur collègue sans que le service en souffre.

Répartition du nombre d'heures



Répartition des coûts de personnel



5. L'école

Nous évitons de justesse la fermeture d'une classe cette année car nous n'avons pas suffisamment d'élèves. Plusieurs écoles du secteur sont concernées par des fermetures. Le conseil municipal s'est opposé à la décision de l'Inspection académique de la Vienne et s'est déclaré solidaire avec les communes impactées.

À la rentrée, nous avons 46 élèves à l'école publique malgré 3 départs compensés par 3 arrivées non prévues.

Il faut que nous nous mobilisions pour rendre notre école attractive afin de faire venir d'autres enfants et augmenter le nombre d'élèves si nous voulons conserver notre école.

Nous restons sur le principe de la semaine de 4 jours.

Habituellement la fin d'année scolaire est marquée par la fête de l'école, cette année au vu des restrictions sanitaires il n'a pas été possible de faire une soirée. Mais l'APE a organisé une kermesse et une plancha partie le samedi 26 juin après-midi au plan d'eau pour permettre à nos enfants d'avoir une fête de fin d'année. Cette organisation s'est déroulée dans le respect des gestes barrières.

La fin d'année, c'est aussi le moment où les élèves de CM2 éligibles à l'entrée en 6ème à la rentrée suivante sont récompensés de leur labeur. Pour marquer l'évènement, des cadeaux, des dictionnaires d'Anglais et une clé USB de 16 GO ont été offerts par la commune aux 11 élèves partant au collège.



6. Commémoration du 8 mai

Le 8 mai, la commémoration de l'armistice de la seconde guerre mondiale s'est déroulée comme habituellement au monument aux morts. Cette année encore, le dépôt de gerbe s'est fait sans public, avec une cérémonie très restreinte et surtout, respectant les mesures de distanciation en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19. Un message a été rédigé par l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre. À leur demande le texte devait être lu par une jeune fille ou un jeune garçon de la commune. En accord avec ses parents, Yanis NAILANI a lu le texte.

Une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts

Après ouverture des bans, le message de l'UFAC a été lu par Yanis, suivi d'un autre texte lu par Mme Marie-Claude CHASSAGNE représentant l'UNC AFN de Château-Garnier. Mr le maire, François AUDOUX, a transmis le message officiel de Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.

En l'absence de la chorale et de la Clique, les sonneries et les chants ont été diffusés grâce à la sonorisation mise à notre disposition par le président du comité des fêtes. Nous l'en remercions vivement ainsi que Christian DEVERGE qui a assuré la gestion technique.



7. La base de loisirs : Le plan d'eau



Le plan d'eau de château Garnier est un havre de paix et de verdure ouvert toute l'année.

Dans un cadre naturel et verdoyant, la base de loisirs du plan d'eau, vous invite cet été à venir vous promener, pêcher et découvrir des activités variées comme des équipements de jeux pour enfants, terrain de pétanque, terrain de tennis, mini-golf, un plateau multisports, golf...!.

Le Plan d'Eau est un lieu idéal pour pratiquer vos loisirs favoris. De plus, les nombreux espaces verts aménagés offrent un lieu de détente très apprécié de tous.

Le 30 mai 2021 a eu lieu l'assemblée générale de l'association de gestion du plan d'eau.

Election du bureau :

Président : ROUET Michel

Vice-présidente : RICHARD Agnès

Vice-Président : DUDOGNON Pascal

Trésorier : TOURON Jean-Michel

Trésorier adjoint : LUCQUIAUD Régis

Secrétaire : NAILANI Marion

Secrétaire adjoint : DUPART Nicolas

Vérificateurs aux comptes : DEVERGE Christian et RICOLLEAU Etienne

Ouverture :

La pêche n'a pas pu ouvrir fin mars du fait d'une mortalité importante des carpes due au virus de la maladie du sommeil, vraisemblablement transporté par les cormorans ou les canards. Ce virus non transmissible à l'homme est très virulent pour les carpes qui sont les seuls poissons touchés. Les services sanitaires ont été prévenus et les poissons morts analysés (autopsie dans un laboratoire de la Rochelle et recherche du virus dans un laboratoire de Mont de Marsan). Il n'existe encore aucun traitement pour cette maladie. N'ayant plus de mortalité depuis un certain temps, la pêche sera ouverte sous certaines conditions :

D'autoriser la pêche tous les jours à compter du 19 juin de 7 heures à 20 heures.

Règlement :

Pêche de la carpe interdite. Toute carpe pêchée accidentellement devra être remise à l'eau. Désinfection du matériel après la journée de

pêche et interdiction d'importer du poisson dans l'étang ou d'en relâcher dans un autre étang. Baignade des animaux formellement interdite. Pêche interdite les 13 et 14 juillet. Fermeture de la pêche : dernier week-end de septembre.

Aire de jeux

La commune a fait l'acquisition d'une table de ping-pong extérieure, d'un jeu sur ressorts et d'une balançoire horizontale. Les membres du plan d'eau installeront les jeux et l'association fera un don à la commune de 2180€ (représentant le coût HT).

Fête du 14 juillet

Le matin : rallye pédestre (avec énigmes) d'environ 10 km avec casse-croûte au départ et a-mi-parcours : 42 personnes ont participé. Midi : Un repas à 10 € était proposé et à fait la joie des 93 convives adultes. Après-midi : accès aux jeux gratuits, mini concours, animations diverses : poneys... ;Présence de stands de maraîchers et de dégustation de vin. En soirée : tirage de la tombola qui a fait de nombreux heureux, barbecue. La soirée s'est terminée dans une ambiance très agréable et s'est clôturée par un très beau feu d'artifice.

Ce fût donc une excellente journée, 1 des 1ères post covid, et nous avons été frappé par l'enthousiasme des bénévoles, jeunes et moins jeunes, qui ont fait de ce 14 juillet une journée très positive notamment en ce qui concerne la convivialité.

8. Point sur les projets et les réalisations

8.1. La voirie

Le programme de la voirie 2021 vient de se terminer. La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou (CCCP) a alloué un budget de 30 874,67 € pour notre commune.

L'entreprise STPR a réalisé les travaux sur la route du BRIZARD, à LALLIER (pose de bordures) et à MAISONNEAU pour un montant de 22 969,80 € TTC.

La Communauté de Communes a réalisé en régie, avec le matériel dont elle dispose des travaux sur les routes de chez LEBRUN, la GADELIERE, TOUSSAC, pour un coût de 7 167,48 TTC

STPR		
ROUTE	LOCALISATION	MONTANT TTC
VC11	Rte du BRIZARD	16 092,00
VC47	Pose Bordure LALLIER	3 088,80
VC37	MAISONNEAU	3 789,00
TOTAL		22 969,80

REGIE CCCP		
ROUTE	LOCALISATION	MONTANT TTC
VC72	TOUSSAC	1 215,00
	LA GADELIERE	1 890,00
	CHEZ LEBRUN	2 278,48
	Mise en œuvre	1 584,00
	Deplacement materiel	200,00
TOTAL		7 167,48

Remise en état des chemins communaux

Le 08 mars 2021, une opération de remise en état des chemins communaux a été effectuée conjointement par la municipalité et une vingtaine de bénévoles Castelnariens qui se sont mobilisés pour épandre plus de 200 tonnes de cailloux sur des tronçons en souffrance. Cette mission a été coordonnée par Jacques NIORT et François FOUSSIER, et n'aurait pu avoir lieu sans l'implication généreuse de chasseurs, retraités et agriculteurs, avec leurs engins. Cette opération est susceptible d'être renouvelée d'ici la fin de l'année.



8.2. La sécurité

Le Conseil Départemental a renouvelé l'enrobé de la rue du Bas-Bourg et la rue de l'Ancienne Poste, du pont de la route Sommières, au niveau de la rue du Moulin, jusqu'au niveau du croisement avec la route de Jous-sé. Le coût des travaux réalisés par la société Colas s'est élevé à 82000€ TTC à la charge du département (marquage compris). Nous en profitons pour remercier M. Didier STRUY et son équipe du centre d'exploitation de Gençay pour leurs disponibilités et les conseils apportés à notre commune pour améliorer la sécurité. Des travaux de renouvellement de la couche de roulement en enduits superficiels par l'entreprise EURO-VIA ont également été effectués sur la RD 25 route d'Usson pour un montant de 56000€ TTC



Pour plus de sécurité dans le bourg, la pose d'un plateau en enrobé a été faite par la société COLAS CENTRE OUEST au niveau de la maison médicale, pour un coût définitif de 3350€ (5020€ prévu TTC).

Le marquage de la route et du plateau a été pris en charge par le département et les employés communaux ont remis les coussins berlinois dans le Bas-Bourg. Un dernier plateau devrait être prochainement réalisé par STPR sur la RD 36 avant le Plan d'Eau.

Dans sa grande majorité, La traversée du bourg est dorénavant limitée à 30.

Pour la sécurité de tous , notamment nos enfants, merci de respecter les limitations de vitesse

8.3. La Maison des Services de Proximité et du parking rue Alfred Bouchard.

Au moment où nous écrivons ces lignes, les travaux de la Maison des Services de Proximité touchent à leur fin et nous allons pouvoir enfin emménager dans des locaux fonctionnels et accessibles.

Ces travaux se sont bien déroulés grâce à des entreprises sérieuses et compétentes et un remarquable suivi du maître d'œuvre. Il y a bien eu quelques complications et problèmes à résoudre comme dans toute rénovation d'importance mais une solution a toujours été trouvée grâce à la bonne volonté de tous. Comme vous pourrez le constater le budget alloué a été res-

pecté.

En ce qui concerne le parking qui s'est fait à part de la Maison des Services avec son propre financement et sous la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage de la Commune, il est également terminé. Ce parking que l'on a voulu, pour des raisons environnementale, drainant a été amélioré par rapport aux plans initiaux par un apport de diorite 0/20 qui permet de mieux caler la couche de surface tout en conservant des propriétés drainantes satisfaisantes.



8.3.La Maison des Services de Proximité suite....

BILAN DU MARCHÉ DE LA MAISON DES SERVICES DE PROXIMITÉ AU 12/09/21

LOTS	ATTRIBUTAIRES	MONTANT MARCHÉ TTC	MONTANT MARCHÉ HT	AVENANT TTC	TOTAL MARCHÉ + AVENANT TTC	TOTAL MARCHÉ + AVENANT HT
LOT 1 VRD	EIFPAGE ROUTE sud ouest	39 604.15 €	33 003.46 €		39 604.15 €	33 003.46 €
LOT 2 GROS ŒUVRE	TOP RENOV	58 405.92 €	48 671.60 €	1 813.82 €	60 219.74 €	50 183.12 €
LOT 3 CHARPENTE	TOP RENOV	10 754.76 €	8 962.30 €		10 754.76 €	8 962.30 €
LOT 4 COUVERTURE	TOP RENOV	23 256.10 €	19 380.08 €		23 256.10 €	19 380.08 €
LOT 5 MENUISERIE EXT,	PROALU	45 523.80 €	37 936.50 €		45 523.80 €	37 936.50 €
LOT 6 - SERRURERIE	MERLIERE CREA FER	19 582.20 €	16 318.50 €	- 928.50 €	18 653.70 €	15 544.75 €
LOT 7 MENUISERIES INT	EBENISTERIE CREATION	21 694.12 €	18 078.43 €	659.53	22 353.65 €	18 628.04 €
LOT 8 ISOLATION CLOISONS	INTERIEUR PRO	45 775.32 €	38 146.10 €		45 775.32 €	38 146.10 €
LOT 9 CARRELAGE	MARTAUD	17 886.94 €	14 905.78 €	1633.5	19 520.44 €	16 267.03 €
LOT 10 PLAFONDS	DELHOUME	5 309.52 €	4 424.60 €		5 309.52 €	4 424.60 €
LOT 11 PEINTURE	PIERRE GIRARD	7 542.32 €	6 285.27 €		7 542.32 €	6 285.27 €
LOT 12 VENTIL CHAUFFAGE	ROLAND VAILLIER SARL	15 181.75 €	12 651.46 €		15 181.75 €	12 651.46 €
LOT 13 CHAUFFAGE	ROLAND VAILLIER SARL	9 508.37 €	7 923.64 €		9 508.37 €	7 923.64 €
LOT 14 ELECTRICITE	ROLAND VAILLIER SARL	44 673.46 €	37 227.88 €	- 6 015.74 €	38 657.72 €	32 214.77 €
LOT 15 RAVALEMENTS	TOP RENOV	34 102.21 €	28 418.51 €		34 102.21 €	28 418.51 €
TOTAL		398 800.94 €	332 334.12 €	- 2 837.39 €	395 963.55 €	329 969.63 €

Avec 2837.39 € de moins value, le marché a été maîtrisé sans concession majeure.

ETUDE FINANCIERE PREVISIONNELLE PROJET MAISON DES SERVICES DE PROXIMITÉ AU 12/09/21

LIBELLE	DEPENSES		RECETTES	
	ESTIMATIF pour subventions	INITIAL demande MONTANT DEFINITIF	LIBELLE	MONTANT OBTENU
Maitrise d'Œuvre :	28 750.00 €	28 751.00 €	AUTOFINANCEMENT	72 496.13 €
Travaux hors parking	295 445.00 €	329 969.63 €	ACTIV3 (contrat ruralité)	35 000.00 €
Etude de sol	3 500.00 €	3 500.00 €	ACTIV 2 SUR 3 ANS	67 623.00 €
Bureau de contrôle	2 350.00 €	2 350.00 €	DETR	107 275.00 €
Coordonnateur SPS	1 875.00 €	1 875.00 €	DSIL contrat de ruralité	35 758.50 €
Orange		1 707.00 €	Fonds de Concours CCCP	30 000.00 €
			LA POSTE (12% limité à ENERGIES VIENNE	20 000.00 €
TOTAL OPERATION HT	331 920.00 €	368 152.63 €		368 152.63 €
TOTAL SUBVENTION	255 233.50 €	295 656.50 €	Total Subventions	295 656.50 €
%age SUBVENTION	76.90%	80.31%		
AUTOFINANCEMENT	102 351.50 €	72 496.13 €		
MONTANT TVA A AVANCER		73 630.53 €		
TOTAL OPERATION TTC		441 783.15 €		
FACTURES TTC PAYEES EN 2020		8 564.72 €		
MONTANT BUDGETE TTC 2021		446 000.00 €		
Reste pour aléas en 2021 TTC		12 781.57 €		

Dans l'état des choses, sauf imprévus, nous allons terminer cette opération par un reste à charge d'environ 70789 € HT soit 20% du coût total HT et 1.5 fois notre capacité d'autofinancement 2019. Et ceci malgré la crise du COVID qui a fortement fait augmenter les coûts. Cette maîtrise budgétaire n'a été possible que grâce à nos partenaires financiers et notamment l'obtention de l'ACTIV 3 2021 du département et de l'aide de la Poste (Commission Départementale de Présence Postale) sachant que nous ne connaissons pas encore le montant de la prime énergies.

Cela va nous laisser un peu de souplesse financière pour aménager les abords.

8.4. La rénovation des bâtiments communaux

8.4.1. Travaux de rénovation du logement du Castel

L'embellissement de notre bourg passe par la réhabilitation de nos logements et des bâtiments vacants. Nos bâtiments communaux sont vétustes, il est essentiel de rénover notre parc locatif, en commençant par le logement du "Castel". La polyvalence de nos employés communaux nous a permis d'effectuer des travaux (peintures, renouvellement du revêtement de sol, salle de bain ..) pour un coût maîtrisé. La rénovation de ce logement de 5 pièces pour 87 m² nous a permis de le louer à partir du 1^{er} juillet et contribuera à redonner vie à notre bourg.



8.4.2. Le logement du presbytère

Le logement communal situé au-dessus de la Maison des Services de Proximité se trouve vacant suite aux travaux. La possibilité de rendre son accès indépendant grâce au nouveau parking a été déterminant pour lancer une opération de rénovation qui est pratiquement terminée par nos employés communaux. Ce logement nous permettra d'agrandir notre parc locatif.

Nous en profitons pour remercier vivement nos employés communaux : leurs multi compétences, leur savoir-faire ainsi que leur investissement et leur réactivité nous permettent de réaliser des travaux en régie et de faire de substantielles économies qui nous permettent d'investir dans d'autres travaux.

9. Résultat de l'enquête public sur le projet éolien des



Le projet éolien des Brandes communales de Château-Garnier mené sur la commune depuis 2013 par la société WPD suit son cours.

Suite au dépôt du dossier en Préfecture de la Vienne le 31 octobre 2019, jugé recevable en septembre 2020, l'enquête publique s'est déroulée du 2 décembre 2020 au 4 janvier 2021, aboutissant à un avis favorable du commissaire enquêteur en février 2021. S'en est suivie la commission Départementale de la Nature des Sites et des Paysage (CDNPS), composée d'élus et d'experts, qui a également émis un avis favorable en mai 2021. Le projet éolien poursuit donc son développement et est en bonne voie pour sa réalisation.

les étapes du projet



10. Rappel sur les nuisances sonores

En cas de trouble de voisinage, nous en appelons à la tolérance et au civisme de chacun. Privilégier de rencontrer l'auteur des nuisances pour l'informer des désagréments et trouver une solution à l'amiable.

Rappel de l'arrêté préfectoral du 19 juin 2007 relatif aux bruits de voisinage, notamment l'article 4,8 et 10.

Lorsque le bruit engendré est de nature à porter atteinte à la tranquillité publique, la durée, la répétition ou l'intensité sont prises en compte pour l'appréciation de la gêne qui peut être constatée par les forces de police ou de gendarmerie, le Maire, ses Adjoints ou tout agent communal commissionné et assermenté.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou appareils bruyants, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques etc... dont le bruit est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables, de 8 h 30 à 12h et de 14 h à 19 h,

Les samedis, de 9 h à 12h et de 15 h à 19 h,

Les dimanches et les jours fériés, de 10 h à 12 h.

Les Propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toute mesure propre à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de dispositif tel que les colliers anti-aboiement dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive, sans pour cela porter atteinte à la santé de l'animal.

Si vous êtes gênés par un de vos voisins effectuant ces travaux ou tous autres bruits en dehors des horaires autorisés, nous vous invitons dans un premier temps à aller en discuter de manière cordiale et l'informer des horaires.

11. Rappel sur le brûlage des végétaux

L'[arrêté préfectoral n°2017-SIDPC-014 du 24 mai 2017](#) régit l'emploi du feu et le brûlage des déchets verts dans le département de la Vienne : le brûlage des **déchets verts** à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels **est interdit toute l'année** et sur l'ensemble du département de la Vienne.

Sont encore autorisés à titre dérogatoire, les déchets verts peuvent être brûlés dans le respect des conditions définies aux titres quatrième et cinquième du présent arrêté, dans les conditions suivantes :

- déchets verts consécutifs à un événement climatique exceptionnel de type tempête (rafales de vent dépassant les 90 km/h) générant une quantité importante de déchets verts,
- terrains inaccessibles aux engins de transport ou de broyage,
- impossibilité matérielle de rejoindre le réseau de déchetteries,
- saturation des déchetteries.

Toutefois le brûlage est soumis à conditions en fonction de la période de l'année et est **strictement interdit du 1^{er} juillet au 30 septembre**, soumis à **avertissement du maire du 1^{er} février au 30 juin et du 1^{er} au 31 octobre** et enfin **autorisé** du 1^{er} novembre au 31 janvier.

Pour plus d'informations sur internet:

[Le tableau récapitulatif de l'emploi du feu en fonction des périodes de l'année.](#)

[Guide de l'Ademe : les alternatives au brûlage des déchets verts](#)

[L'arrêté préfectoral n°2017-SIDPC-014 du 24 mai 2017 règlemente l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts dans le département de la Vienne](#)

12. Rappel sur le plan canicule : quelques conseils, si nous connaissons un été indien !

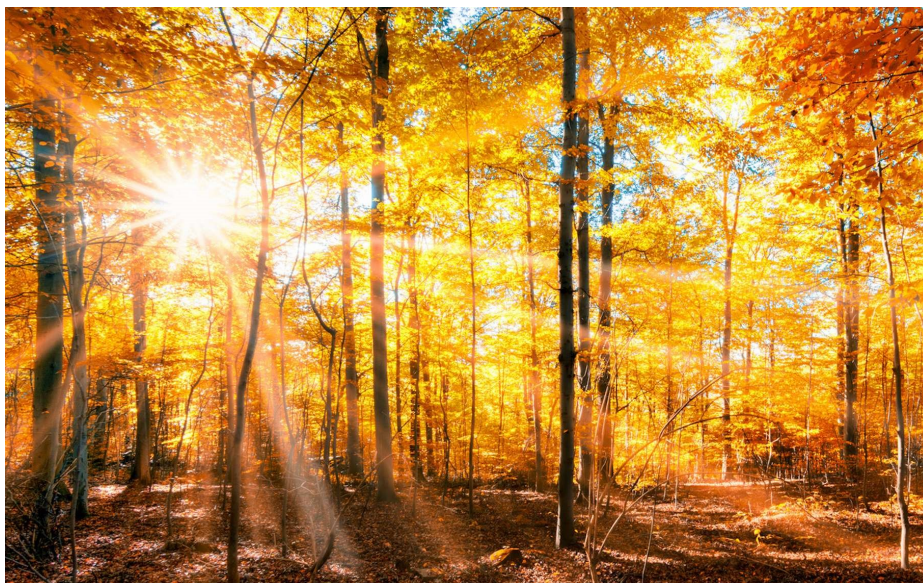
Afin de prévenir les conséquences d'une éventuelle période de fortes chaleurs, conformément au dispositif de gestion de la canicule, la mairie a mis en place un registre destiné à collecter les demandes d'inscriptions des personnes âgées et/ou fragiles (en situation de handicap). Sur ce registre nominatif, seront renseignées notamment les coordonnées du service intervenant à votre domicile, la personne à prévenir en cas d'urgence et les coordonnées de votre médecin traitant. Nous incitons donc les personnes vulnérables et fragiles à contacter la mairie (tel. : 05.49.87.80.11) pour leur inscription sur ce registre communal.

A RETENIR

- ⚙ Personnes âgées, isolées ou handicapées : inscrivez -vous à la mairie afin que le CCAS puisse prendre contact avec vous en ces moments difficiles à supporter (tél.: 05 49 87 80 11).
- ⚙ Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement le 15 ou le 112 (depuis un portable).
- ⚙ La plateforme téléphonique « Canicule info service » vous informe également au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe), du lundi au samedi de 08 h à 20 h, du 21 juin au 31 août.
- ⚙ Et toutes les infos sur : <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/canicule>.

HEATWAVES INFORMATION TO REMEMBER

- ⚙ Elderly, isolated or disabled: register at the town hall so that the CCAS can contact you in these difficult times to support (05 49 87 80 11).
- ⚙ If you take any medication, ask your family doctor or pharmacist for advice. If you see anyone suffering from heat exhaustion or heatstroke, call the emergency services immediately by dialling 15 or 112 (from a mobile).
- ⚙ Want to find out more for yourself, or those closest to you ? Dial 0 800 06 66 66 (toll-free call) or consult
- ⚙ Brochure available at the Town Hall.



13. Zoom sur la Rêverie, premier employeur de la commune

« La Rêverie » : Petit bilan d'étape

EHPAD « La Rêverie » (situé au cœur de Château Garnier), place de l'église

Tel : 05 49 87 88 81

L'histoire d'un établissement ouvert en 1986, par les parents de l'actuel directeur ; Samuel Moineau.



Un dispositif de prise en charge très complet :

Ce bel établissement, tout en rez-de-chaussée, à l'ambiance chaleureuse et familiale de 79 places, dispose non seulement d'une unité dédiée à la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, ou de troubles apparentés, de 12 personnes (Il s'agit de « la Maisonnée »), mais aussi, d'un pôle d'activités de soins adaptés (appelé PASA), où sont dispensées des activités destinées à travailler sur le maintien des capacités restantes.

L'objectif de la Maisonnée est de maintenir des acquis de la vie quotidienne par des activités comme la cuisine, la vaisselle, le bricolage, le jardinage. Ce petit groupe vit en communauté dans une salle de séjour avec cuisine, salon, terrasse et cour extérieure, comme à la maison. Ils prennent leurs repas ensemble avec les soignants, ceux-ci les accompagnent du lever au coucher et font le lien entre les aînés et leur famille.

La bienveillance avant tout :

D'une part la Direction, adepte de la philosophie Québécoise « CARPE DIEM », a su transmettre à ses équipes, une approche bienveillante et humaniste à l'égard des résidents.

D'autre part, la Rêverie a été reprise en 2015, par le Groupe VIVALTO VIE, qui a su déléguer l'ensemble des tâches de direction à Samuel Moineau. Epaulé par l'équipe de la première heure, il veille à faire perdurer l'esprit familial et bienveillant.

L'adaptation : Un savoir-faire qui nous est propre...

Même si depuis un an, à cause de la crise sanitaire mondiale, la vie n'est plus la même, nous avons réussi à nous adapter aux différentes mesures.

Suite à quelques cas de Covid détectés, nos aînés ont traversé deux périodes de confinement (mai & novembre). Malheureusement, et malgré tous nos efforts, ce virus reste responsable de 2 décès parmi nos pensionnaires.

Pour pallier au manque de visites des familles, nous avons mis en place des appels vidéo. Le manque de contacts physiques lié à l'absence des familles, a été spontanément compensé par nos équipes qui se sont naturellement rapprochées encore davantage des résidents.

Nous avons su braver les difficultés liées aux ressources humaines (lot de tous les établissements de santé à l'heure actuelle), en « bousculant » les habitudes. Nous avons su mobiliser les ressources et faire preuve d'inventivité. Malgré la fatigue, l'équipe de la Rêverie a répondu présente. Nous avons mis en place 3 secteurs avec dans chacun, une salle à manger et des activités individuelles telles que : des lotos, des ateliers de confection de bouquets de fleurs, des séances de gymnastique, des ateliers cuisine (crêpes, légumes, etc.), ainsi que le pliage de serviettes.

Toutes ces activités ont été menées dans le strict respect des gestes barrières ; soit à la porte des chambres des résidents.

Cette pandémie nous aura rendu créatifs pour aménager des animations autrement et donner envie à bon nombre de résidents d'y participer. Le peu de visites a également rapproché les résidents entre eux. Ils ont maintenant envie de réaliser une multitude de nouveaux projets tournés vers le numérique, les appareils connectés et même une petite gazette interne.

Comme nous l'autorisent les textes et dès que cela a été possible, l'établissement a fait le choix de laisser les résidents circuler dans l'établissement et de se rassembler en groupe restreint.

En revanche, les visites extérieures sont restées sur rendez-vous, dans des lieux dédiés.

Enfin, en janvier 2021, le vaccin est arrivé. Le fort taux de vaccination parmi les résidents et le personnel éligible, nous a permis de passer la troisième vague sans encombre.

Même si l'espoir est grand, nous ne baissons pas la garde et restons vigilants quant au respect des gestes barrières.

Actuellement, les visites restent sur rendez-vous, mais ont pu reprendre en chambre.

Les activités ont repris en groupe et l'office religieux mensuel se déroule de nouveau dans le salon.

Aujourd'hui et après avoir pris une part active durant cette pandémie, nos équipes restent toujours aussi motivées et centrées autour du bien-être des résidents.

Notre esprit d'ouverture, malgré tout :

Le bien-être, c'est aussi la démarche d'ouverture de l'établissement « La Rêverie », qui est encore plus que jamais, tourné vers l'extérieur et investi dans la vie de la commune, avec notamment des échanges avec l'école.

Ainsi, des activités comme : lotos, gymnastique, jeux de société, carnaval, chasse aux œufs, ont été remplacées par d'autres projets tels que : l'envoi de cartes de vœux et un projet commun (enfants et résidents) autour de la protection des oiseaux (grâce à l'intervention de M. Troubat de la LPO). Ainsi, les enfants ont réalisé des exposés sur les oiseaux de nos jardins. Ces reportages sont affichés dans l'EHPAD et une table ronde, en visio-conférence sur le sujet est en programmation.



Un site disposant d'une histoire, mais qui sait rester jeune :

La pandémie n'a pas entamé non plus, notre volonté de « relooker » notre sympathique établissement.

Ainsi, nous avons refait la terrasse de l'unité "protégée", refait deux toitures (celle du PASA et celle du restaurant), rénové la peinture de l'extension du restaurant et du PASA.

Nous avons également modernisé douze chambres de résidents en changeant leurs portes fenêtres et leurs fenêtres et en y intégrant des volets roulants électriques.

Nous prévoyons également la réfection en peinture de certaines circulations et espaces communs.

Un établissement plein de vie :

La vie dans notre établissement c'est aussi Sonia notre animatrice. Elle propose des ateliers mémoire, gymnastique, bricolage, jardinage, cuisine ..., tous les jours, pour tous les résidents qui le souhaitent. Elle organise aussi des sorties (qui nous espérons vont vite reprendre), comme par exemple, sorties au cinéma avec notre petit bus.

Ceci, en plus des rassemblements réguliers (goûter d'anniversaire, barbecue, intervention de groupes musicaux...), où toutes les unités sont conviées.

Sonia n'a rien perdu de sa créativité et a à cœur de décorer avec soin notre établissement

Bref, tout est fait pour que « La Rêverie » reste un lieu plein de vie, où les résidents gardent le plaisir de vivre ensemble, proches de l'équipe soignante.



Ainsi...

Malgré la pandémie, nous sommes fiers d'avoir réussi à maintenir ce « lien magique », qui fait de notre EHPAD, un établissement où il fait bon vivre et où les centenaires y sont légion (trois à ce jour).

14. Zoom sur les artisans et entreprises de la commune

14.1. Un Créateur de Curiosité



**Un Créateur de Curiosité à
Château Garnier**



Arrivé il y a quatre ans sur notre commune, Bastien ROLLAND est un passionné de voyages et de nature. Touche à tout et amoureux des matières, il fabrique les meubles de sa maison avant de décider en 2020 de laisser s'exprimer sa créativité en réalisant des bijoux (Colliers, boucles d'oreilles, bracelets, bagues). Son univers mêle à la fois les matières et les époques, il travaille les métaux, les pierres fines, le bois et le cuir. Ces créations ethniques ont chacune un nom et racontent toutes une histoire. Ces bijoux uniques sont créés pour vous accompagner dans votre quotidien et vous apporter une part de rêve.

Les matériaux utilisés sont bien souvent issus des chutes d'autres artisans (bois précieux provenant de chez un luthier et un coutelier), Bastien inclut ainsi dans ses créations un concept qui lui est cher à savoir le recyclage des matériaux. Vous pouvez le retrouver dans plusieurs boutiques de la région :



La boutique Artis'Angle à Angle sur Anglin jusqu'en septembre

La boutique Pièce Unique à St Benoit en juin, juillet et août

La boutique L'Ephémère Perpétuel à Montmorillon de novembre 2021 à janvier 2022

Sinon vous pouvez également découvrir son travail sur

Facebook et Instagram :



Créateur de curiosité

ou sur Etsy :



Createurdecurositate
Bijoux ethniques fait main dans le viennois.
Château-Garnier, Nouvelle-Aquitaine

14.2.Créations de Coco

"Les Créations de Coco" est une auto-entreprise de création de bijoux de plusieurs styles (cabochons recyclage de bijoux, bague, boucles d'oreilles, collier, bracelet, barrette, porte clef, épingle grigri, marque page etc....) et de créations sur demande personnalisées (photo, texte...).

Réparation ou rénovation de bijoux

Les prix sont abordables entre 2€ et 20 €

Les envois sont possibles mais à la charge du client

Contact : Corine DOUTEAU

<https://www.facebook.com/Cocodouteau>



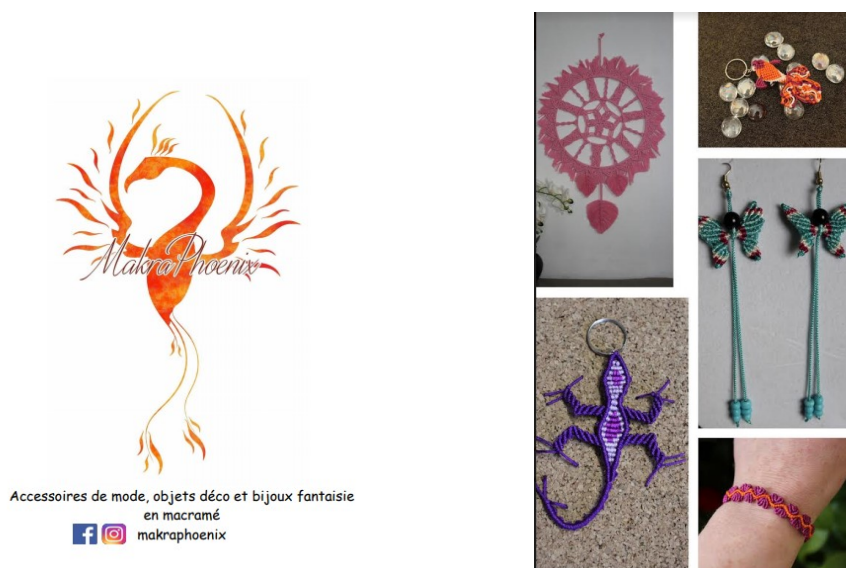
15.3.Makraphoenix

Derrière l'enseigne Makraphoenix, il y a les petites mains de Carine Alloncle Germanaud mariée et maman de deux enfants.

Carine a toujours été attirée par le fait main et s'est essayée à plusieurs disciplines comme le crochet, le tricot ou encore les bracelets brésiliens. Il y a quelques années, elle s'est lancée dans le macramé et s'est découverte une véritable passion !

Le macramé est une technique particulière de nœuds qui peuvent être plats pour des bracelets ou en relief pour des suspensions forales murales. On peut utiliser une large gamme de couleurs selon ses envies. La taille du résultat dépend de la grosseur du fil utilisé : il sera petit, plus le rendu sera fin pour des bijoux et bracelets et plus il sera gros, plus le travail sera monumental.

Vous pouvez retrouver les créations de Makraphoenix sur sa page facebook ou la contacter sur makraphoenix@laposte.net



16. La page anglaise : Quizz

Questions à choix multiples

- 1. Où se trouve la plus grande tour British Telecom ?**
Birmingham
Manchester
Londres
- 2. Quelle est la hauteur de la Tour Eiffel ?**
300 à 400 mètres
400 à 450 mètres
250 à 300 mètres
- 3. Quelle est la principale ville du Buckinghamshire ?**
Aylesbury
Buckingham
Milton Keynes
- 4. Où est la ville d'Odense ?**
Belgique
Autriche
Danemark
- 5. Combien de ponts traversent la Seine en France ?**
37
25
32
- 6. L'Allemagne est composée de combien d'États fédéraux ?**
10
36
16
- 7. Quelle est la taille des Pays-Bas ?**
À peu près de la même taille que New York
Un peu plus de deux fois la taille du New Jersey
Légèrement plus petit que l'Alaska
- 8. Quel est Big Ben ?**
Horloge
Tour
Cloche
- 9. De ces pays a la ville avec le nom le plus long dans le monde ?**
Allemagne
Grande-Bretagne
France
- 10. Quel territoire Français d'outre-mer est situé près du Canada ?**
St Pierre et Miquelon
Wallis et Futuna
Nouvelle-Calédonie
- 11. Lequel de ces lacs italiens est le plus proche de Venise ?**
Lac de Garde
Lac Trasmano
Lac de Côme
- 12. Combien y a-t-il de départements en Métropole ?**
96
101
98

Multiple choice questions

- 1. Where is the tallest British Telecom Tower situated?**
Birmingham
Manchester
London
- 2. What is the height of the Eiffel Tower?**
300- 400 metres
400 – 450 metres
250 – 300 metres
- 3. What is the main city of Buckinghamshire?**
Aylesbury
Buckingham
Milton Keynes
- 4. Where is the city of Odense?**
Belgium
Austria
Denmark
- 5. How many bridges cross the Seine River in France?**
37
25
32
- 6. Germany is made up of how many Federal States?**
10
36
16
- 7. How big is the Netherlands?**
About the same size as New York
A little bigger than twice the size of New Jersey
Slightly smaller than Alaska
- 8. What is Big Ben ?**
Clock
Tower
Bell
- 9. Which of these countries has the town with the longest name in the world?**
Germany
Britain
France
- 10. Which French overseas territory is located near Canada?**
St Pierre & Miquelon
Wallis & Futuna
New Caledonia
- 11. Which of these Italian lakes is closest to Venice?**
Lake Garda
Lake Trasmano
Lake Como
- 12. How many departments are there in metropolitan France?**
96
101
98

Réponse / Answers : 1. c ; 2. a ; 3. a ; 4. c ; 5. a ; 6. c ; 7. b ; 8. c ; 9. b ; 10. a ; 11. a ; 12. a

17. Annuaire des entreprises & artisans

ARTISANS, COMMERCANTS ET SERVICES A CHÂTEAU-GARNIER				
Entreprise	Activité	Gérant	Adresse	Téléphone
ACHE	Maçonnerie générale, Gros œuvre de bâtiments	HAMZIC Elvis	"Boisneau"	07 86 12 08 42 09 75 52 27 18
Cabinet de soins infirmiers	Infirmières (Cabinet secondaire)	LASNIER-LUCAS-ROBREAU-FERRON	2 Place de l'Ancien Hôtel des Voyageurs	05 49 59 52 14
Cabinet médical secondaire	Médecin (Cabinet secondaire)	Dr Rouet Nailani Marion	2 Place de l'Ancien Hôtel des Voyageurs	05 49 87 70 04
Carrière Iribarren Etablissement secondaire	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argile et de kaolin	Iribarren Jean-François	Grandes Forges	05 49 59 53 31
Christelle Coiffure	Salon de coiffure	BETIN Christelle	6 rue du Marché Couvert	05 49 87 74 16
LALIE Coiffure	Coiffeuse à Domicile	Lallie		06 21 64 19 67
EHPAD LA REVERIE	Maison de retraite	MOINEAU Samuel	2 Pl de l'Eglise	05 49 87 88 81
EURL BIGOT Jean-Marc	Garage automobile ; Entretien et réparation de véhicules	BIGOT Jean-Marc	1 Rue du Moulin	05 49 87 87 13
EURL UTILIA	Entretien espaces verts, services à la personne	DUPART Nicolas	6 Rue des Violettes	05 16 52 77 73 06 61 54 15 75
GUILLARD-SIEPER Claire	Masseur kinésithérapeute	GUILLARD-SIEPER Claire	2 Place de l'Ancien Hôtel des Voyageurs	05 49 87 02 12
LA TOUCHE ET PLUME	Formation en informatique, secrétariat, conception de	HUREAU Marie	1 Les Petites Forges	07 62 86 64 76
LE MANEGES DES PAINS	Multiservices dépôt de pain (établissement secondaire)	SENELIER Sébastien	6 Place de l'Ancien Hôtel des Voyageurs	05 49 87 83 20 05 49 87 80 87
LEGRU Christian	Plomberie, chauffage, couverture	LEGRU Christian	5 Place de l'Europe	05 49 87 08 47 06 73 08 05 22
Mabille Formations	Formation en informatique	MABILLE Bruno	1 Impasse du Tilleul	06 31 46 56 66
MAGNAN Arnaud	Travaux agricoles	MAGNAN Arnaud	2 La Lionnière	05 49 87 84 25
MOINEAUD Père et Fils	Menuiserie	MOINEAUD Christophe	4 Rue de Chez Pibouille	05 49 87 84 49 06 76 30 36 81
MCCM86	Multiservices	CHALAS Catherine / MESRINE Michael	16 rue des violettes	07 86 17 89 35
MTS	Menuiserie, multiservices	GABORIT Xavier	7 LD L'Epine	06 88 64 97 90
PEINTURE CLAUDE	Peinture, rénovation, nettoyage façades...	SALLE Claude	7 Rue Alfred Bouchard	06 95 32 48 86
RICOLLEAU Etienne	Maçonnerie, menuiserie, démoussage, cloisons sèches Cimentation, coruene (Arbutus)	RICOLLEAU Etienne	3 rue des Violettes	06 78 20 28 05
SARL CHARPENTIER		CHARPENTIER Marc	16 Rue de l'Ancienne Poste	05 49 87 80 10
Tapissier décorateur STEPHENS Angela	Tapissier décorateur-Tissus ameublement	STEPHENS Angela	1 LD Horeb	05 49 87 09 40 06 47 54 20 58
Urgences informatiques	Assistance informatique, vente matériel reconditionné...	DOUTEAU Gilles	5 Laspierre	07 55 64 68 70
Créations de coco et pleins d'idées	Création bijoux	DOUTEAU Corine	5 Laspierre	06 75 58 92 31
Créateur de Curiosité	Création bijoux	Bastien Rolland		
Makraphoenix	Création bijoux	Carine Alloncle Germanaud Drs Maroteix-Babeau-		
VET'SANTE	Clinique vétérinaire	Prudhomme-Givois-	15 Rte de Sommières	05 49 87 80 23
HorizonDécor	Créateur d'illusion visuelle	GAILLARD Brino	4 Laspierre	06 60 13 80 51
Goborit Delphine	Aide spécialisée à domicile	GABORIT Délphine	7 LD L'Epine	06 86 82 18 75
COLVIN Steven et Susan	Chambre d'hôtes	COLVIN Steven et Susan	5 LD L'Epine	06 08 99 30 46



Directeur de rédaction :

- François AUDOUX

Responsable de rédaction:

- Ambdilhadi NAILANI

Membres du comité rédaction :

- Angela STEPHENS
- Carine DEGORCE
- Claudine CHEVAIS
- Eliane BARREAU
- Isabelle AUDOUX
- Marion PETIT
- Tiphaine CHAUVEAU

Impression

Imprimerie Raveau Couhé
86700 Valence-en-Poitou

LA LUDOTHÈQUE




mille
bulles
CENTRE SOCIAL
D'ANIMATION

GRAND JEU

"CHERCHE ET TROUVE GÉANT" !

A partir du 12 avril

Imprimez les consignes du jeu (6 ans et +) sur notre site internet ou venez les retirer à la Maison de la Petite Enfance de Gençay.



**PLAN D'EAU DE
CHÂTEAU-GARNIER**



Accès libre et gratuit.
Merci de respecter les
consignes sanitaires.

Informations : 05 49 53 47 12 ou
laboitemaildelaludo@gmail.com
www.associationmillebulles.com